

Nous appelons à une révolution complète de notre rapport à la nature et au vivant

Un **collectif de neuf personnalités**, parmi lesquelles la directrice de l'Unesco, **Audrey Azoulay**, la primatologue **Jane Goodall** et l'ancien ministre **Nicolas Hulot**, appelle à s'organiser pour que cesse la destruction des conditions d'habitabilité de la planète, notre « maison commune »

C'est une triste chose de songer que la nature parle et que le genre humain n'écoute pas. » Ce constat que faisait déjà Victor Hugo en son temps prend aujourd'hui un sens inédit. Alors que la crise due au Covid-19 menace nos vies, nous ne devons en effet pas oublier que nous sommes largement responsables de ce qui nous arrive.

Les crises de plus en plus nombreuses – le dérèglement climatique, l'effondrement de la biodiversité, la mauvaise santé des océans, l'épuisement général des ressources – nous montrent que nous ne pouvons plus continuer ainsi. Ce mode de relation à la nature et au vivant, fondé sur la domination et l'exploitation, a déjà entraîné la destruction de 75 % des écosystèmes terrestres et de 40 % de l'environnement marin. Le rythme des extinctions est déjà de dix à cent fois plus rapide que le rythme moyen des dix derniers millions d'années ; et il s'accélère encore. Des huit millions d'espèces animales et végétales qui peupleraient notre planète, un million sont désormais menacées d'extinction. La situation est maintenant intenable.

C'est à une révolution que nous appelons : une refondation complète de notre rapport à la nature et au vivant. Ce n'est pas un luxe, mais une nécessité pour notre survie à tous, car la santé de

l'humanité dépend de celle de notre environnement, comme de celle des espèces avec qui nous cohabitons sur la planète.

Il y a urgence à agir. Et agir, c'est d'abord prendre ensemble l'engagement de ne plus détruire les conditions d'habitabilité de notre maison commune. Pour nos générations actuelles, mais aussi pour les générations futures, car habiter dans de bonnes conditions sur notre planète est un droit fondamental pour l'humanité.

Changer les modèles de production

Il nous faut par conséquent consacrer les moyens nécessaires – et surtout avoir cette ambition – pour protéger et restaurer l'ensemble des écosystèmes, qu'ils soient naturels ou gérés. Dans le cadre des négociations de la convention sur la diversité biologique, les États travaillent à protéger, d'ici à 2030, 30 % de la surface du globe, surfaces terrestres comme maritimes. Nous ne partons heureusement pas de rien, puisque, avec les 252 sites du Patrimoine mondial naturel, les 714 réserves de biosphères et les 161 géoparcs mondiaux de l'Unesco, 6 % de la surface terrestre est déjà protégée.

Un changement radical des modèles de production, agricoles comme industriels, est également indispensable. Nous ne pouvons continuer à faire reposer la croissance sur la destruction de la

nature. Le nouveau cadre commun des Objectifs du développement durable donne le cap : le développement durable doit apporter une réponse à la pauvreté, aux inégalités, aux droits humains, à l'éducation, à la santé, mais aussi aux écosystèmes. Sur ce chemin vers les Objectifs du développement durable, nous devons faire un véritable effort de créativité et d'imagination. Il faut explorer d'autres manières d'être au monde. Cela implique de concevoir et de mieux gérer des espaces où la faune et la flore puissent s'épanouir, se renouveler et dans lesquels les conditions sont réunies pour que perdure un lien respectueux entre l'humanité et le vivant.

Il nous faut aussi écouter les peuples autochtones, eux qui ont toujours considéré que la nature était notre passé, notre présent et notre avenir. Leurs droits

doivent être reconnus et protégés, car leurs savoirs traditionnels constituent un vivier unique de solutions pour la protection des écosystèmes.

Cela passe, enfin, par la transmission et la prise de conscience. Protéger et respecter le vivant nécessite de s'appuyer sur le pouvoir transformateur de l'éducation, y compris en développant la connaissance des océans, car c'est par elle que nous pouvons obtenir des résultats sur le temps long. Il est donc nécessaire d'inclure davantage l'éducation à l'environnement dans les programmes scolaires et de former les enseignants – comme l'Unesco s'y engage.

Justice environnementale

En conclusion, au-delà d'une proportion de territoires à protéger, c'est bien 100 % de la population mondiale que nous voulons réconcilier avec le vivant. Et cela nécessite de mettre la science au centre de nos décisions et de nos actions, compte tenu du rôle essentiel de la biodiversité dans l'économie, la santé et notre bien-être. Un tel changement de paradigme ne nous demande rien de renoncer à nos valeurs humanistes et de progrès. Bien au contraire : les plus vulnérables sont justement ceux qui souffrent le plus des conséquences des dérèglements climatiques ; comme ce sont en général eux qui savent innover pour y trouver des solutions. Affirmons-le donc : il n'y aura pas de justice sociale sans justice environnementale.

Il est temps que l'humanité comprenne que la Terre ne lui appartient pas : elle en dépend au contraire. Pour partager un monde commun, il nous faut faire de la protection et de la transmission du vivant la priorité de nos sociétés ; ou, dans le cas contraire, nous apprêter à en subir les conséquences. ■

Audrey Azoulay, directrice générale de l'Unesco ; **docteure Jane Goodall**, fondatrice de l'Institut Jane Goodall et messagère de la paix des Nations unies ; **Ana María Hernández Salgar**, présidente de la Plate-forme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (Ipbes) ; **Nicolas Hulot**, journaliste, écrivain, ancien ministre français de la transition écologique et solidaire ; **Hindou Oumarou Ibrahim**, militante pour les peuples autochtones et le climat et conseillère du secrétaire général des Nations unies ; **professeur Hoesung Lee**, président du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ; **princesse Sumaya de Jordanie**, envoyée spéciale de l'Unesco pour la science au service de la paix ; **Peter Thomson**, envoyé des Nations unies pour les océans

C'EST 100 % DE LA POPULATION MONDIALE QUE NOUS VOULONS RÉCONCILIER AVEC LE VIVANT. CELA NÉCESSITE DE METTRE LA SCIENCE AU CENTRE DE NOS DÉCISIONS ET DE NOS ACTIONS

Jean-François Bouchevreau et Marc Crépon En 2015, en France, 605 agriculteurs se sont suicidés

Défendre une profession tout en menant une politique qui les accule à la mort est criminel, déclarent le président de Solidarité Paysans et le philosophe. Ils dénoncent un modèle de développement agricole industriel dans l'impasse et appellent à agir sur les causes

En France, en 2015, il y a eu 605 suicides dans le monde agricole : 233 salariées et salariés, et 372 agriculteurs et agricultrices ont mis fin à leurs jours sans réaction à la hauteur des enjeux. Des chiffres qui montrent l'impasse du modèle de développement agricole industriel.

Nous qui accompagnons et défendons au quotidien des agriculteurs en difficulté, nous affirmons que ces paysannes et paysans ne sont pas des statistiques. Derrière chaque suicide, c'est une personne qui souffre et a perdu tout espoir. C'est une famille dont la vie est brisée, des enfants dont un des parents est parti pour toujours. Ces souffrances sont l'effet d'une violence insupportable faite aux paysannes et aux paysans que nous dénonçons.

Depuis 2019, avec l'immense succès du film *Au nom de la terre*, d'Edouard Bergeon, et la médiatisation du sujet, les politiques commencent à s'intéresser au suicide des paysans. Une mission parlementaire sur les difficultés en agriculture et la prévention du suicide a été confiée par le premier ministre au député Olivier Damaisin, qui a présenté son rapport en décembre 2020. Ce rapport ne parle que de repérage, fi-

chage, mentorat, communication, ignorant totalement les hommes, les femmes qui devraient être au centre d'un tel travail. A aucun moment il ne se questionne sur les causes de ce mal-être, contrairement aux sénateurs, Françoise Férat et Henri Cabanel, qui ont présenté, le 17 mars, 64 recommandations appelant l'État à se mobiliser, notamment sur la question cruciale de la faiblesse des revenus des agriculteurs.

Il faut revenir au sortir de la seconde guerre mondiale, et des lois d'orientation agricole de 1960-1962, pour comprendre les responsabilités. Le pouvoir politique et ce que l'on appelait alors « la profession » (c'est-à-dire les organisations agricoles institutionnelles : syndicalisme majoritaire, coopération, mutualité sociale agricole et chambres d'agriculture) se sont mis d'accord sur la « modernisation de l'agriculture » ; « la profession » gérant le développement agricole, en accord avec le pouvoir politique.

En 1955, il y avait 2307000 exploitations agricoles, en 2013 il en restait 451606, soit une disparition de 1855394 exploitations. C'est un autre résultat de cette politique agricole cogérée, de concentration des moyens de

production, de l'endettement, de la surcharge de travail, qui a installé le modèle industriel pour lequel l'emploi paysan est toujours la variable d'ajustement au fil des crises. Ce mode de développement cherche à maximiser la production, au détriment de tout ce qui y contribue en réalité : la main-d'œuvre paysanne, le sol, l'environnement... Cela explique la dégradation des conditions d'exercice du métier : le travail compulsif, l'isolement des paysans, les crises à répétition, la fracture avec la société civile...

IL A ÉTÉ CHOISI DÉLIBÉRÉMENT DE SACRIFIER UNE PARTIE DE CE MONDE SUR L'AUTEL D'INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES

Autant d'éléments qui favorisent la perte de repères et de perspectives pour les paysannes et paysans, et génèrent du désespoir.

Soulignons que les bascules politiques n'ont jamais remis en cause ni ce modèle de développement ni l'accord de cogestion avec les organisations agricoles institutionnelles. Il a été choisi délibérément de sacrifier une partie de ce monde sur l'autel d'intérêts économiques et politiques.

« Consentement meurtrier »

Il a été admis que la totalité du monde paysan n'était pas vouée à survivre aux aléas de la mondialisation libérale. Ce postulat de l'économie libérale a fait accepter au monde paysan et à la société civile comme inéluctables toutes les dérives du modèle industriel, par une « sédimentation de l'inacceptable ». Marc Crépon [signataire de cette tribune] désigne par ce terme ces manières de penser et de dire, qui lentement s'installent dans les mœurs et qui font que ce que l'on n'aurait jamais cru pouvoir accepter, ou tolérer, finit par l'être, sans que plus personne ou presque ne s'en indigne.

Cette logique qui pousse les uns et les autres dans cette direction est puissante : seules la compéti-

tion et la concurrence sont valorisées, avec pour conséquence l'élimination des plus faibles au profit des plus forts. Vouloir s'y opposer, c'est aller à contre-courant de l'histoire, des besoins de l'économie et de l'évolution de la société qui en résulte, elle qui s'est accommodée, depuis des décennies, de la disparition progressive d'une partie du monde paysan, au nom d'impératifs qui font peu de cas des drames humains que recouvre cette disparition. Quand cette logique débouche sur un suicide de paysan par jour, on peut parler de « consentement meurtrier ».

Prétendre défendre une profession dans les discours tout en menant une politique qui les accule à la mort est tout simplement criminel. Il faut en finir avec le modèle industriel. Un autre type de développement agricole est possible, basé sur davantage d'autonomie, de partage, plus respectueux des hommes et des femmes et de l'environnement : les associations du pôle InPACT (initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale) y travaillent avec constance et détermination.

L'agriculture est une production hautement stratégique pour no-

tre avenir commun. Nous appelons à un changement radical de politique agricole, et à une aide à l'installation de nombreux paysans (un tiers a plus de 55 ans).

Après le silence et l'indifférence générale sur cette problématique pendant tant d'années, le pire serait des dispositifs de repérage, de fichage des agriculteurs en difficulté, sans agir sur les causes, les politiques publiques nationales et européennes qui encouragent le modèle agro-industriel et la diminution du nombre de paysans.

Monsieur le ministre de l'agriculture, les mesures de politiques publiques que vous pourriez prendre vont avoir une répercussion importante sur le sort des agriculteurs en détresse et sur l'avenir de l'agriculture française, dont vous porterez la responsabilité. ■

Jean-François Bouchevreau est président de l'association Solidarité Paysans ; **Marc Crépon** est philosophe, professeur à l'École normale supérieure, directeur de recherches au CNRS